

France 24 fait parier sur le verdict d'un procès en assises

Les révoltants paris d'Alain de Pouzilhac

Dernière trouvaille de la chaîne de télévision que préside Alain de Pouzilhac : les internautes sont invités à parier sur l'issue du procès de Véronique Courjault via le réseau Facebook. Sera-t-elle acquittée ? Fera-t-elle de la prison ferme ? Pourquoi ne pas proposer comme premier lot un congélateur ?

A ce stade, le pari n'est plus stupide. Il est révoltant. Les logos de France 24 et de RFI sont bien en évidence sur la page, ainsi, curieusement, que la Croix Rouge Internationale à qui l'on n'a probablement pas demandé son avis.

Patrons aimant assumer avec ostentation tous les attributs du pouvoir, Alain de Pouzilhac et Christine Ockrent ne peuvent se défausser sur d'autres de la responsabilité de cette initiative dont le mauvais goût le dispute à la stupidité. Devant l'émotion des salariés de RFI qui ne veulent pas que le nom de leur entreprise soit entaché par ces pratiques relevant du racolage, les pages en question ont été promptement retirées dans les heures suivantes. La question de fond, elle, demeure.

Le SNJ rappelle aux dirigeants de l'Audiovisuel extérieur Alain de Pouzilhac (par ailleurs président d'une chaîne de casinos) et Christine Ockrent que la déontologie n'est pas une option, mais un impératif et que l'on ne dirige pas l'audiovisuel extérieur de la France comme une salle de jeu.

Le 10 juin 2009

SNJ RFI

Maison de Radio France – Pièce 9551 – 116, av du Pdt. Kennedy – 75220 Paris cedex 16
Tél. : 01.56.40.28.84 — Fax : 01.56.40.48.08
snj@rfi.fr - www.snj.fr